

**Commune de Rombas
Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne**

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2025

Délibération n° 2025/09/01

Date de la convocation :	La séance débute à 18h30 et se termine à 19h02	Acte exécutoire à compter du : 29 septembre 2025	Affichée en Mairie le : 29 septembre 2025
-----------------------------	--	--	---

Conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29 Conseillers présents : 20

Étaient présent(e)s (20)

M. FOURNIER Lionel, Président	Mme KRAOUCHE Bakhta	M. Jonathan DOLBEAU
M. RISSER Charles	Mme OUTOMURO Clotilde	Mme GATTO Josiane
Mme WAGNER Veronica	Mme COLOMBEY Fabienne	Mme INTERRANTE Rose Marie
M. NOBILE Didier	M. RUPPERT José	Mme STEINBACH Danielle
Mme MACAIGNE Christèle	M. BARBARAS Pascal	
M. Vincent MARRELLA	Mme BALZER Lise	
Mme MUHLMANN Aude	Mme DA ROCHA Maria	
M. DUMON Joël	M. IAFRATE Michel	

Étaient absent(e)s avec procuration (5)

Mme KEUVREUX Anita procuration à M. RISSER Charles
M. SAUDRY Thierry procuration à Mme MACAIGNE Christèle
Mme BENCI Monique procuration à Mme WAGNER Veronica
Mme MOLINA Angélique procuration à M. Jonathan DOLBEAU
M. PELTIER Xavier procuration à M. IAFRATE Michel

Était absent(e)s excusé(e)s (4)

M. CHARO Michel
M. IORFIDA Serge
M. VILLA Victor
M. BEN-ARIF Samir

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU Jonathan

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 3 juillet 2025.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte-rendu de la réunion du 3 juillet 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 3 juillet 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg, 31, Avenue de la Paix - BP 51038 - 67070 Strasbourg Cedex - <https://www.telerecours.fr> - dans un délai de deux mois à compter de sa publication par voie électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme,
Rombas, le 26 septembre 2025.

Le Maire,



Lionel FOURNIER.

Secrétaire de séance,



Jonathan DOLBEAU.